

2008/8943 - Syndicat Intercommunal de l'Aqueduc Romain du Gier - retrait de la commune de Saint Didier sous Riverie (Direction des Affaires Culturelles - Service Patrimoine) (BMO du 18/02/2008, p. 367)

Rapporteur : M. BEGHAIN Patrice

M. BEGHAIN Patrice, rapporteur : Avis favorable de la Commission sur ce rapport, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : C'est très important, c'est l'Aqueduc Romain du Gier, et je vous rappelle que nous n'avons plus qu'une commune qui nous sépare de Saint-Etienne métropole, c'est Saint Romain en Gier, si nous faisons quelque chose pour les Aqueducs du Gier c'est fait je crois que nous allons pouvoir nous entendre pour l'avenir.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)